

Chères Rentières, Chers Rentiers,

Nous vous adressons ci-dessous quelques nouvelles sur la santé de votre Caisse de prévoyance.

La performance de 7.3% réalisée sur l'année nous permet de créer des réserves pour financer l'abaissement du taux technique et pour financer la diminution de notre taux de conversion, toujours trop favorable selon notre expert en prévoyance. Au final, le taux de couverture - le pourcentage des engagements de la caisse couverts par ses avoirs – passe de 101% à 103.6% au 31.12.2017. Le nombre de bénéficiaires de rentes passe de 289, fin 2016, à 311, fin 2017. Le nombre d'actifs reste stable.

Le Comité de placement reste à l'affût des opportunités à saisir sur le marché de l'immobilier direct. Il a étudié au cours des 12 derniers mois trois dossiers d'achats d'immeubles en Suisse Romande. Il continue d'œuvrer pour la baisse des coûts de gestion qui sont passés sous la barre des 1% au 31.12.2017. Il surveille la bonne adéquation des décisions de placement, en lien avec son conseiller externe, afin de minimiser les risques dus aux contextes économique et politique actuels.

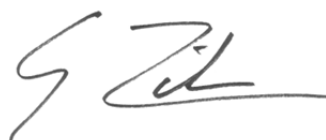
L'organisation de la Caisse a été jugée très satisfaisante par le Département Fédéral des Finances : un contrôle fiscal a relevé la bonne tenue des comptes et le suivi engagé des différents partenaires / prestataires de services, mandatés par la Caisse. Un échange d'informations, deux fois l'an, par ailleurs été mis en place entre la Centrale de Compensation de l'AVS et la Fondation afin de pouvoir réagir rapidement en cas de décès non annoncé, notamment pour les rentiers résidant à l'étranger.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.musiquesarts.ch, sur lequel nous travaillons. Nous le souhaitons simple, clair, dynamique et proche de vos interrogations. Les comptes révisés 2017, les règlements concernant la Fondation ainsi que le rapport d'activité 2017 sont à votre disposition.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute question et vous envoyons, Chères Rentières, Chers Rentiers, nos salutations les plus cordiales.

Fait à Genève, juillet 2018.

Pour le Conseil de Fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Gérard Zihlmann



Eric Jaques-Dalcroze